

**La ville de Tarare ne veut pas communiquer
ses comptes !**

CANOL teste actuellement un programme d'analyse des comptes des communes permettant de mettre rapidement en exergue les points forts et les points faibles de la gestion communale sur une période de 6 ans.

Afin de le mettre au point, nous avons demandé leurs comptes administratifs 2002 à 2008 à quelques communes du Rhône, dont Tarare.

Or, malgré nos réclamations successives, et notre bon droit (loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs), nous n'avons pas encore obtenu la possibilité de consulter ces documents.

Nous venons de demander à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) de contraindre le maire de Tarare à nous les communiquer !